



PRÉFET  
DU  
PAS-DE-CALAIS

Novembre 2019

Plan de Prévention du Risque inondation du bassin versant de la Liane

Commune : Alincthun 2/2

Consultations officielles - Zonage réglementaire

Maitres d'oeuvre



**PROLOG**  
INGENIERIE

3-5, rue de Metz - 75 010 PARIS  
Tel : 01 45 23 49 77 / Fax : 01 42 46 82 03  
e-mail : prolog@prolog-ingenierie.fr

DIRECTION DEPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Echelle: 1/5000

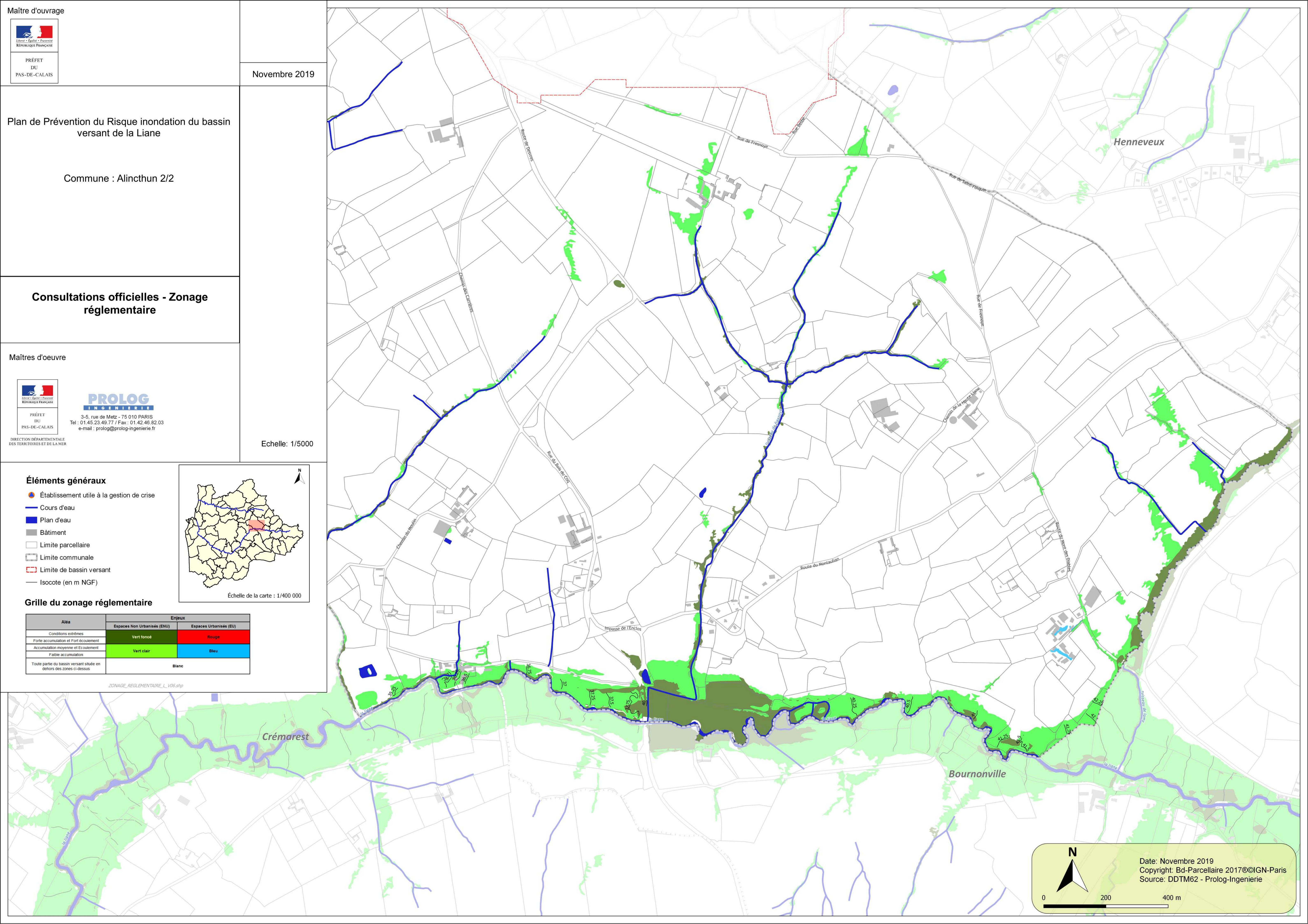
Éléments généraux

- Établissement utile à la gestion de crise
- Cours d'eau
- Plan d'eau
- Bâtiment
- Limite parcellaire
- Limite communale
- Limite de bassin versant
- Isocote (en m NGF)



Grille du zonage réglementaire

Aléa	Enjeux	
	Espaces Non Urbanisés (ENU)	Espaces Urbanisés (EU)
Conditions extrêmes	Vert foncé	Rouge
Fort accumulation et Fort écoulement	Vert foncé	Rouge
Accumulation moyenne et Écoulement	Vert clair	Bleu
Faible accumulation	Vert clair	Bleu
Toute partie du bassin versant située en dehors des zones ci-dessus	Blanc	



ZONAGE\_REGLEMENTAIRE\_L\_V06.shp

Date: Novembre 2019  
Copyright: Bd-Parcellaire 2017©IGN-Paris  
Source: DDTM62 - Prolog-Ingenierie